

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -**TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Communication Procurement Directorate/Direction de l'approvisionnement en communication 360 Albert St. / 360, rue Albert 12th Floor / 12ième étage Ottawa Ontario K1A 0S5

Travaux	publics	et	Serv	ices
gouvern	ementai	ΙX	Cana	da

Title - Sujet							
11e Conférence Canadienne sur l	l'imm						
Solicitation No N° de l'invitation			Amendment No N° modif.				
6D034-133481/A	002						
Client Reference No N° de réf	Date						
6D034-13-3481	2014-03-14						
GETS Reference No N° de référence de SEAG							
PW-\$\$CX-003-64800							
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME						
cx003.6D034-133481							
Solicitation Closes - L'invitation prendat - à $02:00~\mathrm{PM}$ on - le $2014-03-21$			Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT				
F.O.B F.A.B.							
Plant-Usine:							
Address Enquiries to: - Adresse		Buyer Id - Id de l'acheteur					
Gagné-Templeman, Kathleen	cx003						
Telephone No N° de téléphon	е	FAX No N° de FAX					
(613) 990-9189 ()		(613) 993-2581					
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service See here-in							

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseu	ır/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur Name and title of person authorized to s	ign on behalf of Vendor/Firm
(type or print) Nom et titre de la personne autorisée à s de l'entrepreneur (taper ou écrire en cara	•
Signature	Date



Solicitation No. - N° de l'invitation

6D034-133481/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

6D034-13-3481

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier cx0036D034-133481

Buyer ID - Id de l'acheteur

cx003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

La présente modification à la demande de soumissions vise à :

- A) répondre aux questions soumises dans le cadre de cette demande de proposition, et
- B) apporter des changements à la Partie 6 Clauses de contrat subséquent.

PARTIE A) QUESTIONS ET RÉPONSES :

Question:

Nous présentons une demande de soumissions pour la 11° Conférence canadienne sur l'immunisation (demande de soumissions n° 6D034-133481/A). Dans notre industrie, les contrats de cette nature supposent des modalités de paiement qui entraînent le calendrier de paiement qui suit :

- Dépôt initial de 10 % de la location à payer à la signature et non remboursable, plus 30 % à payer normalement un an avant l'événement
- 30 % de la location à payer 6 mois avant l'événement
- 30 % (ou le reste) de la location à payer 30 jours avant l'événement

Nous présumons que vous adjugerez un contrat dès que possible. Quand pourrions-nous espérer recevoir le contrat signé et le dépôt? Veuillez nous aviser du calendrier prévu.

Réponse:

A. Les modalités de paiement que vous proposez ne satisfont pas aux exigences de la demande de soumissions. Tout écart aux modalités de la demande de soumissions publiée entraînerait la non-recevabilité de votre soumission. Toutefois, nous comprenons que les modalités de paiement sont particulières dans votre industrie. Par conséquent, le calendrier de paiement de cette demande de soumissions est revu comme suit par la présente :

- Une fois la proposition acceptée, le soumissionnaire choisi peut demander un dépôt non remboursable de 30 % de la valeur du contrat, qui sera versé selon les délais indiqués dans la clause H1001C relative aux modalités de paiement.
- Six (6) mois avant la tenue de l'événement, le soumissionnaire peut demander une somme équivalant à 30 % de la valeur du contrat, qui sera versée selon les délais indiqués dans la clause H1001C relative aux modalités de paiement.
- Un (1) mois avant la tenue de l'événement, le soumissionnaire peut demander une somme équivalant à 30 % de la valeur du contrat, qui sera versée selon les délais indiqués dans la clause H1001C relative aux modalités de paiement.
- Une fois que le soumissionnaire a mené à bien tous les services stipulés dans le contrat, il peut demander le reste du montant (10 % de la valeur du contrat), qui sera versé selon les délais indiqués dans la clause H1001C relative aux modalités de paiement.

Solicitation No. - N $^{\circ}$ de l'invitation 6D034-133481/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

6D034-13-3481

Amd. No. - N° de la modif. $002 \label{eq:condition}$

File No. - N° du dossier cx0036D034-133481

Buyer ID - Id de l'acheteur

cx003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE B) À la PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

B.1) Sous le titre 6. Paiement

SUPPRIMER:

6.3 Paiement unique

Clause du Guide des CCUA H1000C (2008/05/12), Paiement unique

REMPLACER PAR:

6.3 Paiements multiples

Clause du Guide des CCUA H1001C (2008/05/12), Paiements multiples

B.2) SUPPRIMER l'article 7. Instructions relatives à la facturation au complet et le REMPLACER par ce qui suit :

7. Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des 2010C (2014/03/01) Conditions générales - services (complexité moyenne).

- Une fois la proposition acceptée, le soumissionnaire choisi peut demander un dépôt non remboursable de 30 % de la valeur du contrat, qui sera versé selon les délais indiqués dans la clause H1001C relative aux modalités de paiement.
- Six (6) mois avant la tenue de l'événement, le soumissionnaire peut demander une somme équivalant à 30 % de la valeur du contrat, qui sera versée selon les délais indiqués dans la clause H1001C relative aux modalités de paiement.
- Un (1) mois avant la tenue de l'événement, le soumissionnaire peut demander une somme équivalant à 30 % de la valeur du contrat, qui sera versée selon les délais indiqués dans la clause H1001C relative aux modalités de paiement.
- Une fois que le soumissionnaire a mené à bien tous les services stipulés dans le contrat, il peut demander le reste du montant (10 % de la valeur du contrat), qui sera versé selon les délais indiqués dans la clause H1001C relative aux modalités de paiement.

Vous devez transmettre l'original et un (1) exemplaire de chaque facture, avec les pièces jointes, au chargé de projet ainsi qu'un (1) exemplaire de chaque facture avec les pièces jointes à l'autorité contractante identifiée plus haut.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.